

689 75 62 11



# SERVICE D'ATTENTION TÉLÉPHONIQUE POUR LES JEUNES MIGRANTS NON ACCOMPAGNÉS

DESTINÉE À: JEUNES MIGRANTS NON  
ACCOMPAGNÉS ENTRE 18 ET 23 ANS



Región de Murcia  
Consejería de Mujer, Igualdad,  
LGTBI, Familias y Política Social



Fundación  
**Diagrama**

# SERVICE D'ATTENTION TÉLÉPHONIQUE POUR LES JEUNES MIGRANTS NON ACCOMPAGNÉS



## OBJECTIF GÉNÉRAL

Offrir des informations, des orientations et des conseils immédiats et accessibles sur les questions d'immigration après l'entrée en vigueur du décret royal 903/2021, du 19 octobre, qui modifie le règlement de la loi organique 4/2000, sur les droits et libertés des étrangers en Espagne et leur intégration.

## SERVICES OFFERTS :

- Information sur les implications de l'entrée en vigueur du Décret Royal 903/2021.
- Conseils et orientation sur les droits des immigrés et leurs implications.
- Informations sur les démarches administratives d'intérêt (demande de carte de séjour, renouvellements, infractions, etc.).
- Informations relatives aux services d'immigration et autres organisations sociales.
- Orientation vers les services juridiques pour les cas complexes.
- Demande d'aide et de subventions.
- Emplacement et services des bureaux d'immigration et d'autres organisations sociales.
- Des ressources publiques et privées qui peuvent leur être utiles.
- Autres demandes d'intérêt.

**TÉLÉPHONE :** 689 75 62 11

**HORAIRES DU SERVICE TÉLÉPHONIQUE :**

de 9h à 14h et de 15h à 17h30

**ATTENTION LANGUES :** ESPAGNOL ET ARABE